

COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



Lettre d'information N°48 / 2024 – Juin



Performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires en 2023

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

Agenda international

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible à [ce lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse commission.internationale@franceagrimer.fr

Réunion plénière de la CTI internationale : 4 juillet (14h30-17h) à FranceAgriMer

Comité d'appui au développement de la coopération institutionnelle (CADCI) : 6 novembre (9h30-12h30) à FranceAgriMer

Contacts : marie.bonnamy@franceagrimer.fr ; lucie.massiet@franceagrimer.fr

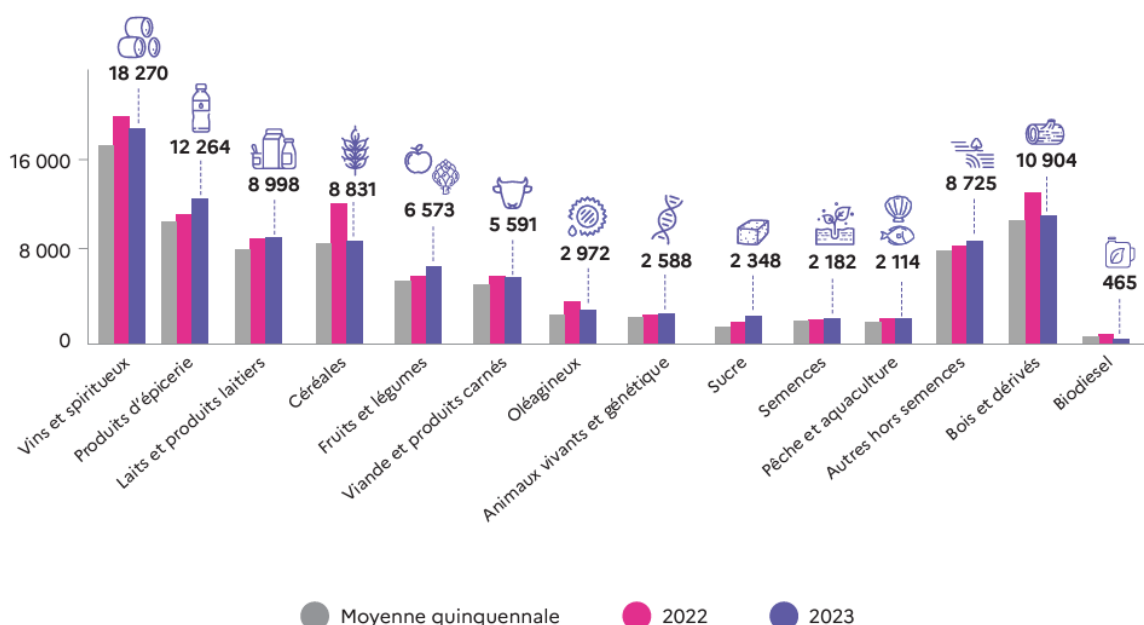
Accompagner dans la durée

Performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires en 2023

Le [panorama des échanges agricoles et agroalimentaire français en 2023](#) montre une baisse des exportations françaises de 2,4% en 2023 par rapport à l'année 2022 avec une différence significative entre les exportations à destination de l'Union européenne (+2%) et celles à destination des pays tiers (-7,8%). Cette baisse survient après deux années de forte hausse des exportations françaises : +13% en 2021 et + 19,3 % en 2022. La France maintient pour autant son 6^{ème} rang d'exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires avec 4,4 % de part de marché.

Contacts : marie.bonnamy@franceagrimer.fr ; lucie.massiet@franceagrimer.fr

En M€ - Cumul sur 12 mois de janvier à décembre



Source : Douane française

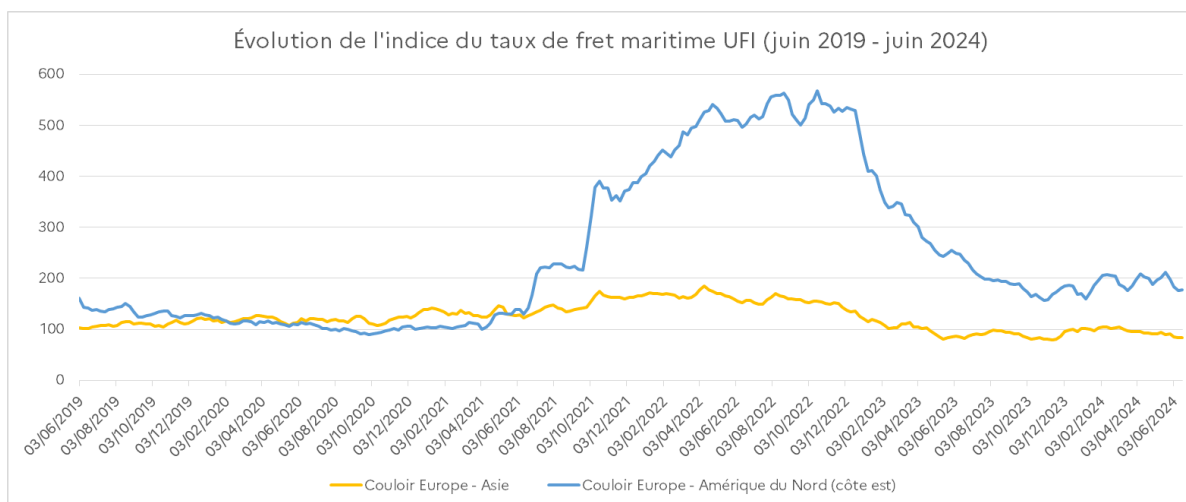
Notes sur les échanges de produits agricoles et agroalimentaires

La Mission des affaires européennes et internationales, en collaboration avec les Conseillers pour les affaires agricoles des Ambassades de France concernés, a réalisé les analyses approfondies des importations agricoles et agro-alimentaires de onze pays cibles de la CTI, afin d'éclairer et aider les filières françaises à mieux s'insérer sur les marchés extérieurs, face à la concurrence mondiale. La [note sur le Mexique](#) (35^{ème} client de la France) avec des focus spécifiques Produits d'épicerie, Laits et produits laitiers, Vins et spiritueux, vient d'être publiée et rejoint ainsi les dix autres analyses diffusées lors de la précédente lettre de la CTI. Il convient de télécharger les diaporamas au format PowerPoint, afin de préserver la mise en page.

Contacts : regis.raffin@franceagrimer.fr ; henri.versluys@franceagrimer.fr

Veille trimestrielle taux de fret conteneurisé

À la date du 17 juin 2024, le prix médian port-à-port d'un conteneur réfrigéré de 40 pieds est de 1 755 USD pour un trajet « Le Havre – Shanghai », 3 594 USD pour un « Le Havre – New York » et 3 620 USD pour un « Marseille – Abidjan ». L'indice du taux de fret maritime UFI¹ pour le couloir maritime « Europe – Amérique du Nord (côte est) » baisse de 3,84% en six mois pour atteindre 177,20 le 17 juin 2024, il reste au-dessous de l'indice de 19 juin 2023 où il atteignait 235,59, soit une chute de 24,78% en un an. Sur la route « Europe – Asie », l'indice baisse de 16,11% en six mois pour atteindre 83,43 le 17 juin 2024, rattrapant son niveau de l'année dernière qui était de 82,69 le 19 juin 2023, soit une légère hausse de 0,89% en un an. Pour consulter l'ensemble des données, [cliquer ici](#).



Contact : henri.versluys@franceagrimer.fr

Source : [Uapply](#)

¹ Uapply Freight Index

Chine : levée de l'embargo IAHP pour la France

Le 7 juin 2024, la *General Administration of Customs China* (GACC) a publié une annonce officielle sur son site, informant de la levée de l'embargo IAHP pour la France. À compter de la date de cette annonce, les volailles françaises et les produits issus de volailles conformes aux exigences de régionalisation, de zonage d'isolement de biosécurité et d'inspection ainsi que de quarantaine pour l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) sont autorisés à être exportés vers la Chine. Les exportations pourront reprendre dès que les autorités chinoises auront enregistré les établissements exportateurs historiques dans leur base de données CIFER.

Contact : jose-maria.lopez-lozano@franceagrimer.fr ; elisabeth.descamps@franceagrimer.fr

Corée du Sud : ouverture du marché coréen à l'exportation de la viande bovine française

Suite à l'audit conjoint effectué par l'*Animal and Plant Quarantine Agency* (APQA) et le *Ministry of Food and Drug Safety* (MFDS) en avril 2024, le marché coréen est désormais ouvert à la viande bovine des animaux de moins de 30 mois. Les établissements agréés sont désormais autorisés à exporter vers la Corée du Sud.

Contact : lilian.calvo-leon@franceagrimer.fr

Pérou : Ouverture du marché des œufs de truite embryonnés

Les négociations entre les autorités péruviennes et françaises ont abouti à l'ouverture de leur marché aux œufs de truite embryonnés matérialisée par la [publication d'un certificat sanitaire](#) permettant les exportations. Cette ouverture de marché est une étape importante ouvrant la voie aux négociations avec d'autres pays de cette zone (Colombie, etc.).

Contact : annick.vin@franceagrimer.fr

Royaume-Uni : frais associés aux contrôles des denrées alimentaires d'origine animale

Les autorités britanniques ont mis en place des frais associés aux contrôles des denrées alimentaires d'origine animale dans les postes de contrôle frontaliers : des coûts d'exploitation publics à Douvres et Sevington ou privés (tarifs propres) ainsi que des frais d'inspection (documentaires, d'identité et physiques). Les [coûts d'exploitation publics](#) varient en fonction de la catégorie des produits et au sein d'une même déclaration d'importation, l'ensemble des produits importés sera soumis au taux le plus élevé des produits listés. Par exemple, dans une même déclaration d'importation, si l'importateur déclare à la fois des produits à risque modéré et des produits à risque faible, le taux des produits à risque modéré sera appliqué aux produits à risques faibles (29 £ au lieu 10 £). Concernant le domaine végétal, aucune modification majeure n'a pour l'instant été notifiée.

Contact : selim.khodja@franceagrimer.fr ; jean-christophe.naudin@franceagrimer.fr

Priorités SPS des filières exportatrices de génétique animale et animaux vivants

Le comité SPS de FranceAgriMer (section 3) a développé un programme conséquent d'ouvertures de marchés dans la filière porcine avec 5 pays d'Amérique du Sud priorités : Equateur, Costa-Rica, République Dominicaine, Guatemala et Panama. Il a également été acté l'ouverture de discussions pour la rédaction rapide d'un certificat sanitaire porcs reproducteurs suite à une demande de l'Inde. En ce qui concerne l'IAHP, les échanges ont porté principalement sur les réactions des pays tiers à la vaccination en France, la signature du protocole avec la Chine et la levée de l'embargo.

Pour les filières ruminants vivants et génétique, l'activité du semestre à venir se concentrera sur la poursuite du travail sur les blocages des dossiers de réouverture et maintien de marchés (Chine, USA, Canada, Algérie, Maroc, Egypte, etc.).

Contact : anne-france.besnard@franceagrimer.fr ; Export@franceagrimer.fr

Priorités SPS des filières exportatrices de denrées alimentaires d'origine animale

Les priorités des filières exportatrices de denrées alimentaires d'origine animale ont été examinées dans le cadre du comité SPS de FranceAgriMer (section 4). Les représentants des filières et administrations ont échangé sur l'ouverture du marché chinois à la viande porcine ainsi que des démarches pour l'ouverture du marché coréen à la viande bovine d'animaux de moins de 30 mois.

Contact : anne-france.besnard@franceagrimer.fr ou Export@franceagrimer.fr

Rencontres entre professionnels et délégations étrangères en marge de la 91^{ème} session de l'OMSA

Ces rencontres ont été organisées en marge de l'Assemblée mondiale des délégués nationaux auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) qui a vu l'élection d'Emmanuelle Soubeyran en tant que Directrice générale. Les professionnels des filières des coproduits animaux (SIFCO) ont pu échanger avec les délégués philippins, colombiens et mexicains sur les opportunités commerciales et les éventuelles exigences techniques (SPS). Les professionnels des filières de la génétique aviaire (SNA) ont échangé avec les représentants sri lankais et russes sur les sujets relatifs à l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Des rencontres ont également été organisées entre la délégation russe et les industriels de la nutrition animale (FACCO) ainsi qu'entre la délégation kazakh et Races de France.

Contact : anne-france.besnard@franceagrimer.fr

Expadon 2 - Webinaire Filière "Viandes et produits carnés"

Un webinaire s'est déroulé le 30 mai dernier pour présenter la nouvelle modalité de saisie des derniers modèles de certificats de la filière "Viandes et produits carnés" sur la plateforme Expadon 2. Les prochains modèles "Viandes et produits carnés" qui seront intégrés à l'application Certificat seront définis en mode PDF. Les informations du certificat seront saisies directement dans le modèle PDF qui s'ouvrira dans l'application. Ce document y sera enregistré et pourra être téléchargé ou imprimé. L'enregistrement du webinaire, le support de présentation et les questions/réponses sont à disposition dans [la base de connaissance Expadon 2](#).

Contact : amelie.de-nonancourt@franceagrimer.fr

TRACES NT - La double authentification reportée

Suite aux difficultés des utilisateurs des pays tiers à mettre en place leur authentification multifacteur, la mise en place de la double authentification dans TRACES NT a été reportée à une date ultérieure qui sera annoncée dès que possible. Pour autant, les utilisateurs de TRACES NT doivent se préparer à cette double authentification et configurer dès à présent leur compte EU ([voir LCTI n° 46](#)).

Contact : selim.khodja@franceagrimer.fr

Promouvoir les produits et l'expertise française

La France retenue pour un jumelage européen au Maroc

Le consortium mené par la France et réunissant l'Espagne et l'Italie a remporté un jumelage institutionnel au Maroc portant sur le renforcement des capacités de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF). L'objectif du jumelage est de contribuer à l'élaboration d'un nouveau modèle de gestion des ressources forestières du Maroc en appuyant la réorganisation institutionnelle et fonctionnelle de l'Agence. A partir de cet automne et pour trois ans, avec l'appui des experts et des compétences des pays partenaires du consortium, des formations et des séminaires seront organisés pour les agents de l'ANEF.

Contact : guillaume.laurent@franceagrimer.fr



Pour rejoindre le Réseau d'Experts en Coopération Internationale de FranceAgriMer (RECIF) sur LinkedIn, vous pouvez contacter krisztina.albert@franceagrimer.fr.

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en oeuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice de droit « informatique et libertés » sont consultables sur la page www.franceagrimer.fr/RGPD

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.